

n°: 900_20
 du: 27.10.2020
 au: 27.11.2020

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-deux octobre à quinze heures, le conseil municipal dûment convoqué par voie dématérialisée, le quinze octobre, pour le dossier complet, et le cinq octobre pour la note explicative de synthèse « Délégation de service public relative à la gestion, au développement et à l'exploitation du camping municipal d'Arcachon » s'est réuni salle du « Tir au Vol » (Avenue du Parc à Arcachon), sous la présidence de M. Yves FOULON, Maire.

La salle du conseil municipal ne permettant pas de réunir les élus et d'assurer l'accueil du public dans des conditions sanitaires satisfaisantes, le conseil s'est réuni à titre exceptionnel, salle du « Tir au Vol », permettant ainsi d'assurer la publicité de la séance.

Etaient présents :

Mmes et MM. les Adjoints : CAVOLI Pierre, MARESCOT Claire, HERSZFELD Yves (Présent jusqu'à la question D20.10_92), DEVILLIERS Sophie, ANTOUN May, BEUNARD Patrice, BORDEDEBAT Geneviève, LEFEBVRE Patrick **Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :** DUBROCA Monique, CAUSSARIEU Martine, FABRE Jacques, CASSOT Catherine, BILLET Marie-Josée, LIMOUZIN Nadine, PEYROT Christophe, MOULS Christiane, CAPTUS Patrick, DURAN-SIBE Isabelle, DZIURA Isabelle, NONI Hervé, SOULIER Nicolas, GHYSELS Julien, BONNIN Alexis, PARIS Jade, GIRARDET Maxime, ROBICQUET Béatrice, BAUDE Vital, HENIN Sébastien, PANONACLE Christian.

Ont Donné Pouvoir : Conformément à l'Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

Bernard LUMMEAUX..... Patrice BEUNARD
 Yves HERSZFELD..... Patrick LEFEBVRE (à partir de la question D20.10_93)
 Paul SCAPPAZZONI..... Nadine LIMOUZIN
 Barbara LAFONTAINE..... Jade PARIS

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le quorum est atteint

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé la désignation du secrétaire : M. Maxime GIRARDET et du secrétaire adjoint de séance : Mme Jade PARIS. Ils sont désignés à l'unanimité.

Deux délibérations font l'objet de modifications matérielles, la D20.10_100 et la D20.10_104. Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

Les procès-verbaux du conseil municipal, séances du 29 avril 2020 et du 11 juin 2020, sont adoptés à l'unanimité.

L'assemblée a adopté les délibérations suivantes :

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
COMMUNICATIONS		
Compte rendu en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et communication sur les marchés		

C20.10_7	Aliénation de biens mobiliers (décision 136-2019)	PRIS ACTE
C20.10_8	Aliénation de biens mobiliers (décision 113-2020)	PRIS ACTE
C20.10_9	Don Lions Club (décision 88-2020)	PRIS ACTE
Compte-rendu des jugements et instances		
C20.10_10	Jugement du Tribunal Administratif de Bordeaux du 29 juillet 2020 – Désignation des délégués en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020	PRIS ACTE
Divers		
C20.10_11	Résultat de l'enquête publique n°04/2020 portant sur les projets d'autorisations d'exploitation des cultures marines	PRIS ACTE

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
CONSEIL MUNICIPAL		
D20.10_81	Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal (Rapporteur : M. CAVOLI) AMENDEMENTS DE M. BAUDE : - AMENDEMENT 1 rejeté à la MAJORITE Pour : 3 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, S. HENIN) Abstention : 1 (C. PANONACLE) Contre : 29 - AMENDEMENT 2 rejeté à la MAJORITE Pour : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) Abstention : 2 (C. PANONACLE, S. HENIN) Contre : 29 - AMENDEMENT 3 rejeté à la MAJORITE Pour : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) Abstention : 2 (C. PANONACLE, S. HENIN) Contre : 29	Favorable à la MAJORITE Pour : 29 Contre : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) Abstention : 2 (S. HENIN, C. PANONACLE)
D20.10_82	Conseil de gestion du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon - Désignation des représentants de la Ville (Rapporteur : Mme LIMOUZIN qui a le pouvoir de M. SCAPPAZZONI)	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée Sont désignés à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 4 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, S. HENIN, C. PANONACLE) <u>Représentants de la Ville :</u> - C. MARESCOT (titulaire) - P. CAVOLI (suppléant)
ADMINISTRATION GENERALE & GESTION DU DOMAINE		
D20.10_83	Création Conseil Participatif de l'Environnement (Rapporteur : Mme DEVILLIERS) AMENDEMENTS DE M. BAUDE : - AMENDEMENT 1 rejeté à la MAJORITE	Favorable à l'UNANIMITE

	<p>Pour : 3 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, S. HENIN) Abstention : 0 Contre : 29 Ne prend pas part au vote : 1 (C. PANONACLE) - AMENDEMENT 2 rejeté à la MAJORITE Pour : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) Abstention : 1 (S. HENIN) Contre : 29 Ne prend pas part au vote : 1 (C. PANONACLE) - AMENDEMENT 3 rejeté à la MAJORITE Pour : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) Abstention : 1 (S. HENIN) Contre : 29 Ne prend pas part au vote : 1 (C. PANONACLE)</p>	
D20.10_84	<p>Acquisition d'une parcelle de terrain sise 109 boulevard de la Plage à Arcachon, cadastrée AL 472) et classement dans le domaine public communal (Rapporteur : M. NONI)</p>	Favorable à l'UNANIMITE
D20.10_85	<p>Remise du terrain cadastré AN 369 sis boulevard Chanzy à Arcachon par la Société ENEDIS au profit de la Commune d'Arcachon (Rapporteur : Mme LIMOUZIN)</p>	Favorable à l'UNANIMITE
D20.10_86	<p>Cession d'un immeuble communal sis 2 avenue Nelly Deganne à Arcachon (cadastré AL 276) (Rapporteur : Mme DUBROCA)</p>	<p>Favorable à la MAJORITE Pour : 29 Contre : 4 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, S. HENIN, C. PANONACLE)</p>
D20.10_87	<p>Cession d'un immeuble communal sis avenue du Général Leclerc et Impasse du Lapin Blanc à La Teste de Buch (cadastré FH 17) - Prorogation – (Rapporteur : M. PEYROT)</p>	<p>Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 30 Abstention : 3 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, S. HENIN)</p>
D20.10_88	<p>Servitude de passage concédée au profit d'ENEDIS sur le site du Parc Mauresque cadastré AH 1 sis allée du Moulin Rouge à Arcachon (Rapporteur : Mme MOULS)</p>	Favorable à l'UNANIMITE
D20.10_89	<p>Servitude de passage piéton sur la parcelle communale sis 24 avenue Notre Dame des Passes et 11 avenue Louis Garros à Arcachon (cadastrée AZ 517) (Rapporteur : Mme DUBROCA)</p>	Favorable à l'UNANIMITE
D20.10_90	<p>Servitude de passage sur des parcelles de terrain communales au profit de la Société VERMILION REP SAS (Rapporteur : Mme DEVILLIERS)</p>	Favorable à l'UNANIMITE
D20.10_91	<p>Convention de mise à disposition d'une parcelle de terrain au profit de la copropriété de la Résidence COTE D'ARGENT sise 125 boulevard de la Plage à Arcachon (AL 332) (Rapporteur : M. CAPTUS)</p>	Favorable à l'UNANIMITE
D20.10_92	<p>Convention de partenariat opérationnel d'action foncière pour la production de logements entre la Ville d'Arcachon, la COBAS et l'Etablissement Public Foncier de la Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) (Rapporteur : Mme ANTOUN)</p>	Favorable à l'UNANIMITE
D20.10_93	<p>Convention d'études pour le maintien du commerce en centre-ville entre la Ville d'Arcachon, la COBAS et l'Etablissement Public Foncier de la Nouvelle-Aquitaine</p>	<p>Favorable à l'UNANIMITE Absent au moment du vote : 1 (N.)</p>

	(EPFNA) (Rapporteur : M. BEUNARD)	LIMOUZIN)
D20.10_94	Déploiement du très haut débit sur le territoire d'Arcachon Création de servitudes de passage sur des parcelles communales (Rapporteur : M. GIRARDET)	Favorable à l'UNANIMITE
FINANCES		
D20.10_95	Aliénations de biens mobiliers (Rapporteur : Mme CASSOT)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.10_96	ARCACHON EXPANSION - Exonération du loyer du 2ème trimestre 2020 dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 (Rapporteur : Mme CAUSSARIEU)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 30 Abstention : 3 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, C. PANONACLE)
D20.10_97	Attributions et annulation de subventions - Exercice 2020 (Rapporteur : M. LEFEBVRE qui a le pouvoir de M. HERSZFELD)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.10_98	Régie de recettes de la Médiathèque Demande de remise gracieuse – Avis (Rapporteur : Mme BILLET)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.10_99	Budget 2020 - Décision Modificative n°1 - Budget principal de la Ville et des Budgets Annexes (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à la MAJORITE Pour : 30 Contre : 3 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, S. HENIN)
D20.10_100	Débat des Orientations Budgétaires – année 2021 - Budget principal et budgets annexes (Rapporteur : M. BEUNARD)	IL EST PRIS ACTE
D20.10_101	Adoption de la nomenclature comptable et budgétaire M57 (Rapporteur : Mme DURAN-SIBE)	Favorable à l'UNANIMITE
INTERCOMMUNALITE		
D20.10_102	Intercommunalité Opposition au transfert de la compétence Urbanisme à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) sur le fondement de l'article 136-II de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, dite "Loi ALUR" (Rapporteur : Mme MARESCOT)	Favorable à la MAJORITE Pour : 31 Contre : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET)
D20.10_103	Forfait Post-Stationnement - Convention entre la Ville d'Arcachon et la COBAS (Rapporteur : M. FABRE)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.10_104	Ecole Paul Bert : Convention de Maitrise d'Ouvrage déléguée entre la ville d'Arcachon et la COBAS pour la reconstruction / réhabilitation de l'école (Rapporteur : Mme BORDEDEBAT)	Favorable à l'UNANIMITE
MARCHES PUBLICS		
D20.10_105	Réhabilitation/reconstruction de l'Ecole Paul Bert d'Arcachon - Validation du programme et lancement du concours de maîtrise d'oeuvre (Rapporteur : Mme DZIURA)	Favorable à l'UNANIMITE Absent au moment du vote : 1 (P. CAPTUS)
D20.10_106	Réhabilitation/reconstruction de l'école Paul Bert d'Arcachon - Désignation du jury de concours de maîtrise	Favorable à l'UNANIMITE

	d'oeuvre (Rapporteur : M. SOULIER)	
D20.10_107	Services de téléphonie filaire, mobile, d'interconnexion de sites et d'accès internet (Rapporteur : M. GIRARDET)	Favorable à l'UNANIMITE

D20.10_108	Adhésion de la Collectivité à la centrale d'achats AMPA (Rapporteur : M. GIRARDET)	Favorable à l'UNANIMITE
------------	---	-------------------------

SERVICES DELEGUES

D20.10_109	Délégation de service public relative à la gestion, au développement et à l'exploitation du camping municipal d'Arcachon (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à l'UNANIMITE
------------	---	-------------------------

SECURITE PUBLIQUE

D20.10_110	Vidéo-protection Extension et modification du dispositif existant (Rapporteur : M. CAVOLI)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 31 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET)
------------	--	--

PROXIMITE

D20.10_111	Labellisation "Information Jeunesse" (Rapporteur : M. FABRE)	Favorable à l'UNANIMITE
------------	---	-------------------------

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

D20.10_112	Kiosque Vélo Gare - adoption du Règlement Intérieur (Rapporteur : M. LEFEBVRE)	Favorable à l'UNANIMITE
------------	---	-------------------------

RESSOURCES HUMAINES

D20.10_113	Evolution du tableau des effectifs (Rapporteur : M. CAVOLI)	Favorable à l'UNANIMITE
------------	--	-------------------------

QUESTION ORALE – Vital BAUDE

« Nous soutenons les investissements liés à la fibre, en revanche la question du déploiement de la 5G suscite des inquiétudes chez nos concitoyens. Avec le même état d'esprit que celui de la convention Citoyenne pour le Climat qui a exprimé des interrogations quant au déploiement de cette technologie, pourriez-vous Mr le Maire - prononcer un moratoire à toute autorisation d'implantation ou d'allumage d'antenne liées à la technologie 5G ? - établir une carte des implantations d'antennes relais présentes à Arcachon ? - organiser, à l'échelle municipale, un débat public éclairé par une meilleure connaissance de la pertinence des usages, de l'impact sur la santé (rapport de l'ANSES), des consommations énergétiques (intégrant les risques d'effet rebond) et des risques sur la sécurité des données ? »

Monsieur Le Maire annonce une prochaine séance en décembre 2020 et lève la séance à 18 heures.

VU pour être affiché, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Arcachon, le **27 OCT. 2020**


Yves FOULON
Maire d'Arcachon
Président du SIBA

